

DROITS D'INSCRIPTION À MINES NANCY POUR 2026-2027

NOS FORMATIONS INGÉNIEURS

Boursier : 0 euros

Non boursier : 2620 euros de droits d'inscription + 105€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

Etudiants extracommunautaires

3950 euros + 105€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

NOS FORMATIONS MASTERS

Boursier : 0 euros

Non boursier : 255 euros de droits d'inscription + 105€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

Etudiants extracommunautaires

3950 euros + 105€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

- La CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) d'un montant de **105€** (tarif 2026-2027) est due par tout étudiant inscrit en formation initiale. La CVEC doit être versée **EXCLUSIVEMENT** auprès de l'organisme collecteur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et **AVANT** l'inscription à l'université.
- Les Boursiers du Gouvernement Français sont exonérés des droits nationaux et différenciés sous réserve du dépôt en ligne de l'attestation BGF.
- Les étudiants extra-communautaires admis dans le cadre d'un accord d'échange ou de double diplôme avec nos partenaires (selon la convention) doivent prendre contact avec le service de scolarité correspondant à la formation choisie.

N'hésitez pas à contacter le service de scolarité correspondant à votre formation pour vérifier les droits d'inscription applicables en fonction de votre situation :

FICM : mines-nancy-scolarite-ficm@univ-lorraine.fr

FIGIM : fabienne.remy@mines-nancy.univ-lorraine.fr

FIIC : marylaure.richard@univ-lorraine.fr

Masters : mines-nancy-scolarite-master@univ-lorraine.fr
